

# La deuxième dynastie comtale<sup>1</sup> : Les Noyers du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle

Simon de Sainte-Croix, héritier de la comtesse Jeanne, échange le comté de Joigny pour des propriétés champenoises avec Jean de Noyers vers 1337.

Jean 1<sup>er</sup> de Noyers était avant tout un capitaine de guerre. Pendant la captivité du roi Jean II le Bon, le dauphin, futur Charles V, le charge de délivrer la régente et 300 dames réfugiées dans le marché de Meaux sous la menace d'une jacquerie appuyée par les parisiens d'Etienne Marcel. Avec une simple troupe de 60 hommes, il aurait défait avec d'énormes pertes des milliers de révoltés !

Miles succède à son père Jean de Noyers, en 1361, mort des suites de ses blessures reçues à la bataille de Brignais. Mais, à ce moment-là, Miles était prisonnier des Anglais depuis la bataille de Poitiers en 1356, en compagnie du roi Jean II le Bon, captif lui-même.

Alors, les Joviniens, aidés substantiellement par Etienne Porcher, payent la rançon réclamée pour sa libération. Miles leur accorde alors une charte de reconnaissance qui garantissait, en outre, les franchises et privilèges accordés par ses prédécesseurs. En 1364, à la bataille d'Auray, il est à nouveau fait prisonnier comme Du Guesclin et sera libéré en même temps que lui.

Il meurt au château de Crancey en 1376 et sa dépouille est ramenée, conformément à ses vœux, à la chapelle de l'hôpital de Joigny.

Jean II de Noyers, fils de Miles, lui succède encore jeune.

A sa majorité, en 1389, Jean II de Noyers fait, lors de son « *avènement* », le recensement de ses possessions et de leur rapport à son suzerain le roi de France « *à cause de son comté de Champagne* ». Cette pièce nous permet de circonscrire le comté, plus petit que l'Election, mais assez homogène comprenant le pays d'Othe jusqu'à la Vanne et l'Yonne, hormis Villeneuve, ville royale, et Saint-Julien, ville épiscopale –mais comprenant

---

<sup>1</sup> Université pour tous de Bourgogne (UTJ). 2009-2010. *Histoire de Joigny* par Bernard Fleury. Cours 7.

#### Bibliographie :

- Doyen Jean Richard, *La succession de Jeanne de Joigny(1336) et les Noyers, comtes de Joigny*, colloque « Autour du comté de Joigny », 1990.
- Abbé Carlier, *Notice sur les comtes de Joigny*, Bulletin société archéologique de Sens, 1862.
- Marthe Vanneroy, *Les comtes de Joigny*, L'Echo de Joigny n° 27, 1979.

Villevallier et Vauguillain, toute la vallée du Vrin et celle du Tholon et du Ravillon, allant à l'est jusqu'aux portes de Briennon, ville archiépiscopale. Jean II est l'une des victimes du « *bal des Ardents* »<sup>2</sup> le 31 janvier 1393.

**Louis de Noyers** prend la suite de son frère Jean, mort sans postérité -Il n'était pas encore marié. Il est confirmé dans ses prérogatives de doyen et premier des Pairs de Champagne par Charles VI en 1403 (Sept années sont passées depuis le dépôt de son « *adveu et dénombrement* »; c'est probablement le temps qu'il avait fallu au comte pour payer « *son avènement* », soit un an de revenu du comté). Il est pourtant conseiller du roi et chambellan, selon l'abbé Carlier. Il décède en 1415 après avoir rédigé un testament dans lequel il donne à l'hôpital sa grande robe de satin « *pour en faire une chasuble et deux dalmatiques* »<sup>3</sup>, ce qui nécessitait 12 mètres de tissus selon l'abbé !

**Marguerite**, sa fille ou sa sœur, est la dernière des Noyers de Joigny ; elle épouse **Guy de la Trémouille**.

En 1420, ce dernier prend le parti des Bourguignons qui traitent, avec la reine et les Anglais, la destitution de Charles VII au profit du futur Henri VI d'Angleterre, fils d'Henri V et de Catherine de France (Traité de Troyes). Guy de la Trémouille se réconciliera plus tard avec le roi en même temps que Philippe le Bon.

Dans cette période pleine de confusion, les Joviniens persuadés que le comte avait pris le mauvais parti, montent au château armés de maillets ; depuis cette « révolte », ils sont surnommés *Maillotins*.

Son fils **Louis de la Trémouille** lui succède à la mort de sa mère en 1438 (C'est par elle qu'il hérite). Fidèle au roi Charles VII, il le suit au siège de Pontoise en 1441. Il meurt en 1464 sans descendance.

Le comté reste dans cette famille jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans (1337 à 1453), durant laquelle, la région est littéralement dévastée, tout comme les faubourgs de Joigny, notamment par les « grandes compagnies » et particulièrement celle de Robert Knoles, dont le nom fut transformé localement en Quenolle ; l'hôpital de la comtesse Jeanne lui-même est incendié ; il est reconstruit sous le vocable d'hôpital neuf-lez-pont. La ville ne semble pas avoir été prise ; les religieux des monastères voisins résident pendant toute la durée de la guerre dans la ville où ils possèdent des propriétés : les Chartreux de Valprofonde dans l'impasse des Chartreux et les Prémontrés de Dilo dans la rue qui portait leur nom, devenue la rue des Religieuses.

---

<sup>2</sup> Par miracle, lors de cette mascarade, le roi lui-même, Charles VI, jusque là surnommé « *le bien aimé* », échappe de peu à la mort ; c'est peut-être l'origine de ses troubles psychiatriques, dont les premiers symptômes apparaissent à ce moment-là ; il deviendra alors « *le Fol ou l'Insensé* ».

<sup>3</sup> Archives de l'hôpital de Joigny

Cette période de désolation voit souvent habitants et comte prendre des partis opposés.

Après les Noyers et La Trémouille, faute de descendants mâles ou parce que ceux-ci meurent jeunes, le comté revient aux familles Châlons, puis Sainte-Maure, enfin Laval.

La fille de Louis de la Trémouille épouse **Jean de Chalons** ; ce dernier, fervent partisan du duc de Bourgogne, se voit confisquer le comté de Joigny par le roi Louis XI, qui le lui rend la paix revenue après la défaite de Charles le Téméraire. Jean de Chalons décède en 1485.

Sa fille, **Charlotte de Chalons**, hérite du comté, dont elle n'entre en possession qu'en 1500 après un long procès. Elle avait épousé **Adrien de Sainte-Maure** en 1492.

Leur fils **Jean de Sainte-Maure** lui succède.

A sa mort, le fils aîné de ce dernier, **Charles**, devient comte fort jeune et meurt très tôt.

Son cadet, **Louis**, prend sa suite en 1526, mais sa succession lui est contestée par sa sœur et l'Abbesse de Saint-Julien d'Auxerre, qui souhaitent obtenir une part de l'héritage.

**Louis de Sainte-Maure** doit régler les problèmes importants de la ville après le terrible incendie du 12 juillet 1530, qui voit Joigny ravagée, hormis le quartier de Saint-André. Même la rive gauche est « *ruynée, bruslée* », hôpital et tanneries compris, le feu s'étant propagé par les constructions en bois du pont notamment les deux moulins ; le comte autorise les habitants à utiliser le bois de ses forêts pour la reconstruction de la ville, qui est alors exemptée d'impôts pendant 10 ans et obtient les « *aydes* » de François I<sup>er</sup> et de Henri II.

C'est Louis de Sainte-Maure aussi qui commence le nouveau pavillon du château du plus pur style Renaissance, tel que nous le connaissons, bien que, maintenant, amputé de son dernier étage et de son toit, qui n'ont pas été restitués lors de la restauration récente. La plupart des maisons à pans de bois remarquables de Joigny ont été construites aussi dans les décennies qui ont suivi le grand incendie.

Louis de Sainte-Maure épouse en deuxième noce Madeleine Olivier qui lui donne un enfant, **Charles II** ; ce dernier lui succède, à l'âge de deux ans, « *sous la garde noble de sa mère* », lorsque Louis meurt peu après la Saint-Barthélémy en 1572. Selon Davier, le roi Charles IX lui aurait dit « *quelques paroles disgracieuses* », qu'il n'aurait pas pu supporter.

[Le comte Charles II](#) décède à l'âge de six ans.

Jean de Laval, marquis de Nesles, son cousin germain, est son héritier. Il épouse, en première noce Renée de Rohan, puis Renée de Birague, fille du chancelier de France. Charles IX le fait chevalier de ses ordres et capitaine de cent gentilshommes de sa maison.

Guy de Laval, fils de Jean, lui succède en 1578 ; encore jeune, il est sous la tutelle de Jean du Moulin ; il n'est confirmé dans ses qualités de doyen et premier pair des comtes de Champagne qu'en 1583 (A cause de son jeune âge ou après paiement de l' « aveu » ?) ; il épouse Marguerite Hureau deux ans après. Dans cette période de guerre civile, alors que les jovinieniens se donnent à la Ligue, le jeune marquis de Nesles prend le parti du roi Henri IV ; c'est un combattant intrépide ; à la bataille d'Ivry, il est « *blessé en quinze endroits différents* » et meurt un mois après chez son beau-père, Philippe Hureau, marquis de Giverny.

Sa veuve, Marguerite Hureau, se remarie avec le baron de Givry. Ce dernier accompagnait le duc de Longueville, quand il vint mettre le siège devant Joigny sans succès ; l'hôpital, les tanneries et les maisons du faubourg du pont en firent les frais ; ils furent incendiés.

Guy de Laval avait concédé à Marguerite Hureau un douaire important : outre une rente annuelle de 6.000 livres, le droit d'occupation du château.

Par contre, ce sont les tantes de son défunt mari qui héritent du comté, à parts égales, **Gabrielle de Laval**, épouse de François aux Epaulles et **Anne de Laval**, épouse de Claude de Chandio.

Cette situation ne pouvait qu'être source de conflits, aggravés par la passion de constructeur de la douairière. Pour payer ses dettes, Claude de Chandio vend à cette dernière la moitié du comté hérité de sa mère. Mais René aux Epaulles, fils de Gabrielle de Laval, a lui aussi de graves problèmes pécuniaires et, ayant trouvé un acquéreur pour le comté entier, fait annuler la vente. Claude de Chandio mort en duel, Gabrielle de Laval et son fils René aux Epaulles vendent finalement le comté et son château en l'état au cardinal Pierre de Gondi en 1603.

Cette période de l'histoire de Joigny n'est pas seulement difficile par la transmission compliquée du comté, elle l'est aussi par la guerre de Cent ans d'abord, puis surtout par le terrible incendie de 1530 et enfin par cette funeste période de guerres civiles que sont les guerres de religion qui intéressent particulièrement le comté de Joigny pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle où, encore une fois, bourgeois et comte seront rarement en phase.

Cette seconde dynastie des comtes de Joigny n'est pas aussi fastueuse que la première. Pendant ces trois siècles, la ville non seulement ne connaît pas l'essor remarquable qu'elle avait connu pendant les trois siècles précédents, mais elle va régresser et finir le seizième siècle complètement exsangue.